

« A cette calomnie, à ce mensonge, nous ne pensions d'abord opposer que le mépris, certains que la vérité ne pouvait manquer de se faire jour; mais, dans la situation grave où se trouve le pays, il y a danger à laisser croire en France, en Europe, à l'abaissement du niveau moral d'une population renommée, jusqu'à ce jour, pour son patriotisme et son courage.

« A la suite des combats désastreux de Wissembourg et de Froeschwiller, les corps Mac-Mahon et de Faily ont opéré leurs retraites avec une précipitation telle, que la ligne des Vosges, si redoutable et si facile à défendre, n'a pas été occupée un moment; que la place de Marsal, pourvue d'un matériel de guerre et d'approvisionnements considérables, mais gardée seulement par le peloton hors rang du 60<sup>e</sup> de ligne (250 tailleurs et cordonniers), s'est trouvée dans l'obligation de se rendre; enfin, que la voie ferrée de Strasbourg à Nancy, qu'on pouvait si facilement rendre impraticable, a été abandonnée intacte à l'ennemi.

« Étonnées du vide qui se faisait autour d'elles les armées prussienne et bavaroise ont envahi comme une avalanche l'Alsace et la Lorraine, et le 12 août, un corps d'armée de 30,000 hommes campait aux portes de Nancy, sur le terrain même où, quelques jours avant, se trouvaient la garde impériale et la réserve d'artillerie de l'armée française.

« Le dernier bataillon du 60<sup>e</sup> de ligne avait quitté Nancy, l'infanterie et l'artillerie de la garde mobile avaient été dirigées sur Toul, et quelques heures avant l'arrivée de l'armée ennemie, les autorités militaires, général de brigade, officiers du génie, d'état-major, de gendarmerie avaient abandonné la ville en faisant noyer dans la Meurthe quelques milliers de poudre qui se trouvaient dans les magasins du génie.

« La population de Nancy se pressait en foule à la préfecture et à la mairie, demandant des armes. Il ne restait à Nancy ni un soldat, ni un fusil, ni une cartouche.

« Une ville ouverte de toutes parts se trouvait donc sans défense en présence d'une armée entière que n'avaient pu arrêter les corps Mac-Mahon et de Faily, et pourtant, dans ces conditions si critiques, les Lorrains ont encore pu rendre à la France un service signalé.

« Une seule barrière pouvait arrêter la marche de l'armée ennemie, c'était la petite place de Toul qui commande le chemin de fer de l'Est.

« C'est là que se sont portés en masse les enfants de Nancy, les habitants de la Meurthe; c'est là que, depuis plus de quinze jours, ils luttent, avec un courage que rien ne peut ébranler, contre le canon de l'armée prussienne.

« L'ennemi a établi des batteries, elles ont été démontées; des trains ont tenté de franchir le passage, ils ont été broyés par le canon de la place.

« Une partie de la ville a été brûlée; la population ne s'en est montrée que plus énergique à la résistance; enfin une capitulation des plus honorables a été refusée, et l'armée ennemie est obligée d'arrêter la marche de ses trains devant Toul, de descendre de ses wagons et de continuer à pied sa marche sur Châlons.

« La ville de Phalsbourg résiste avec la même énergie; défendue aussi par la garde mobile de la Meurthe, elle a refusé de se rendre et déclaré qu'elle s'ensevelirait plutôt sous les ruines de la place.

« Voilà ce qu'ont fait et font encore en ce moment les enfants de la Meurthe, et, s'il est vrai qu'une odieuse insinuation ait été dirigée contre eux par un député, il nous semble juste, utile et moral qu'il soit décrété d'accusation et traduit à la barre de la Chambre comme traître à la patrie, pour avoir au jour du danger, excité le pays au découragement, en déclarant faussement qu'une partie de la population avait manqué à ses devoirs, au moment où elle les remplissait d'une manière héroïque.

« Signé : HALTZFELD. »

## CHAPITRE IV

SIÈGE DE PARIS (du 1<sup>er</sup> au 25 octobre).

L'esprit public à Paris. — Premières privations. — Les subsistances. — Première opposition au gouvernement. — Les élections municipales. — Flourens à Belleville. — Manifestation du 3 octobre. — Départ de Gambetta. — Manifestation du 8 octobre. — M. Jules Favre. — Démission et départ de M. de Kératry. — La trouée possible. — Un mot de M. de Moltke. — Combat de Bagnaux. — Mort de M. de Dampierre. — Sortie du 21 octobre (la Malmaison). — On pouvait vaincre. — Documents prussiens. — État de Paris. — Nouvelle de la résistance de Châteaudun. — DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES.

Paris assiégé s'était bientôt plié à la nécessité de sa dure situation. Une ville de deux millions d'hommes, bloquée, réduite à ses propres ressources, offrait au monde un des spectacles les plus étonnants qu'il puisse être donné à l'histoire de rencontrer. La question capitale des subsistances préoccupait par-dessus tout les esprits attentifs. Dès le début, pour ainsi dire, les privations se firent sentir, et la viande de boucherie manqua. Rationnée à 100 grammes par personne, dès le commencement d'octobre, cette viande devait faire place bientôt à la viande de cheval, qu'on s'occupait déjà de saler, et à tous ces mets hétéroclites dont les Parisiens affamés devaient faire usage. Dès le 9 octobre, un poulet, la volaille étant une rareté absolue, valait au moins vingt-cinq francs. Les légumes, arrachés aux avant-postes par les maraudeurs et débités dans les rues, sur les trottoirs, s'enlevaient comme des choses précieuses. Les plus élégants faisaient leur marché, en passant, prenant ainsi des précautions contre les privations futures.

Cette question des subsistances ne laissait pas d'ailleurs que d'inquiéter un peu le public. Au début du siège, les journaux avancés avaient réclamé avec une certaine vivacité le réquisitionnement de toutes les matières comestibles et le rationnement. Cette mesure, juste en principe dans une cité soumise au siège, avait un inconvénient grave auquel ne songeaient pas les promoteurs du projet. Sans parler des difficultés que pouvait rencontrer le rationnement et des violations de droit privé, de domicile particulier qu'il devait entraîner, l'état moral de la population se serait ressenti bientôt de la mesure et l'idée seule que toutes les denrées se trouvaient rationnées, eût pu avoir une influence

fatale sur l'esprit public. Qu'on se figure le trouble apporté dans Paris par cette nouvelle : « Chaque individu se trouve, dès à présent, à la portion congrue ! » et qu'on se demande s'il n'en eût pas résulté une certaine panique. J'avoue d'ailleurs que l'état des subsistances fut mal surveillé, au début du siège, et qu'on laissa gaspiller inutilement, et souvent criminellement gâcher, des provisions dont on eût pu tirer parti. Il y eut, faute d'impardonnable, abus dans la consommation. On dépensa, dans le premier mois, ce qui pouvait assurer une prolongation, moins longue qu'on ne se l'imagine, mais cependant effective de la résistance.

Les journaux opposés au gouvernement tiraient d'ailleurs un parti fort adroit de ce manque de décision ou d'ordre. La *Patrie en danger* parlait, avec exagération, de fantastiques repas faits par des riches dans les restaurants à la mode, et G. Tridon s'écriait, commettant un terrible calembour et menaçant Paris d'une révolte populaire : « *La faim justifie les moyens !* » Au surplus, voici comment, à cette époque, M. Félix Pyat, dans le *Combat*, rêvait l'organisation de la ville assiégée : « Communauté de biens, communautés de vivres et de dangers ! » Que n'ajoutait-il plutôt communauté de sentiments et de patriotisme. Le langage de M. Pyat était d'autant plus saisissant, qu'il affectait de républicaniser un style de lettré imagé jusqu'à l'excès et la recherche : « Si nous voulons la République, disait-il, ayons des mœurs républicaines. Le danger nous nivelle; la mort nous rapproche ! Quel niveau que l'étranger ! Donc, table commune sur la place publique pendant le combat. Tout ce que le voisin partagera, l'ennemi l'aura de moins. Communion comme aux catacombes, agapes comme à Sparte ! Partageons les car-

touches et le brouet ! Fraternité d'armes, égalité de risques, égalité devant le Prussien !...

« Donc même chance, même poudre, même paye, c'est dû. J'ajoute : même uniforme ; car ce bon militarisme tue tout ce qui n'est pas livrée.

« Et si l'on joint à ça, pour les mobiles, un peu flâneurs, après le repas en commun, une instruction civique, le pain de vie révolutionnaire donné par nos meilleurs clubistes, les électrisant, les enflammant, leur donnant des leçons de 92, l'exemple et le souffle des pères, développant leurs instincts, expliquant leurs droits, changeant leur courage physique en courage moral, leur apprenant pour quelle grande cause ils vont vaincre ou mourir !... Alors, je réponds du succès.

« Oui, si nous faisons cela comme l'ont fait nos pères, pour l'amour de la patrie, si nous sommes tous de vrais, de dignes républicains ; si Paris est pour nous une foi comme la Mecque pour le Turc, si nous n'avons ainsi qu'un cœur, qu'un vœu, qu'une force pour le défendre, nous vaincrons, je le jure. Clamart sera le cimetière du roi Troppmann, et Paris fera pleurer Berlin ! (1). »

Il y avait d'ailleurs dans ces paroles une ardeur confiante qui allait droit au cœur de la foule et l'électrisait en entretenant ses illusions patriotiques les plus chères. En revanche, d'autres affectaient déjà de soupçonner et d'accuser les hommes qui dirigeaient les affaires de Paris. Tantôt, l'inventeur de quelque engin destiné à anéantir les Prussiens en deux heures, se plaignait par la voie des journaux que la commission eût refusé son infailible moyen ; tantôt quelque personnage bien informé dénonçait l'existence dans quelque coin de Paris de dix mille chassepots oubliés par le gouvernement. Les chassepots n'existaient point, mais la nouvelle faisait son chemin et irritait les esprits crédules. On se laisse prendre, lorsqu'on est malheureux, à tout ce qui semble devoir faire bientôt cesser ce malheur.

On ne saurait mieux se rendre compte de l'esprit qui animait une grande partie de la population de Paris qu'en lisant le procès-verbal d'une démarche faite auprès du gouvernement par ce qu'on appelle le *Comité central républicain* des vingt arrondissements de Paris. Ce Comité, composé de délégués qui s'étaient pour la plupart donné un mandat à eux-mêmes, commence à fonctionner dès les premiers jours du siège, et nous allons le retrouver plus d'une fois mêlé aux événements qui vont suivre et les faisant naître souvent.

Ce procès-verbal explicite nous dispensera de formuler le programme du Comité.

(1) *Le Combat.*

#### COMITÉ CENTRAL RÉPUBLICAIN DES VINGT ARRONDISSEMENTS DE PARIS.

Les délégués des vingt Comités d'arrondissement de Paris se sont réunis aujourd'hui, 20 septembre 1870, au nombre de deux cent trente, à la salle de l'Alcazar. Le bureau, sous la présidence du citoyen Lefrançais, a vérifié les pouvoirs de ces délégués.

Ils ont été reconnus réguliers, après une discussion à laquelle ont pris part les citoyens Longuet, Vallès, Ranvier, Grenier, Vertut, Leverdays, Chermalé, etc. ; les résolutions suivantes, proposées par le citoyen Chassin, ont été adoptées, à l'unanimité pour les quatre premières, et à la majorité des voix pour la dernière.

I. La République ne peut pas traiter avec l'ennemi qui occupe le territoire.

II. Paris est résolu à s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de se rendre.

III. La levée en masse sera immédiatement décrétée dans Paris et dans les départements, ainsi que la réquisition générale de tout ce qui peut être utilisé pour la défense du pays et la subsistance de ses défenseurs.

IV. La remise immédiate entre les mains de la Commune de Paris de la police municipale. En conséquence, suppression de la Préfecture de police.

V. L'élection rapide des membres de la Commune. Cette Commune se composera d'un membre à raison de dix mille habitants.

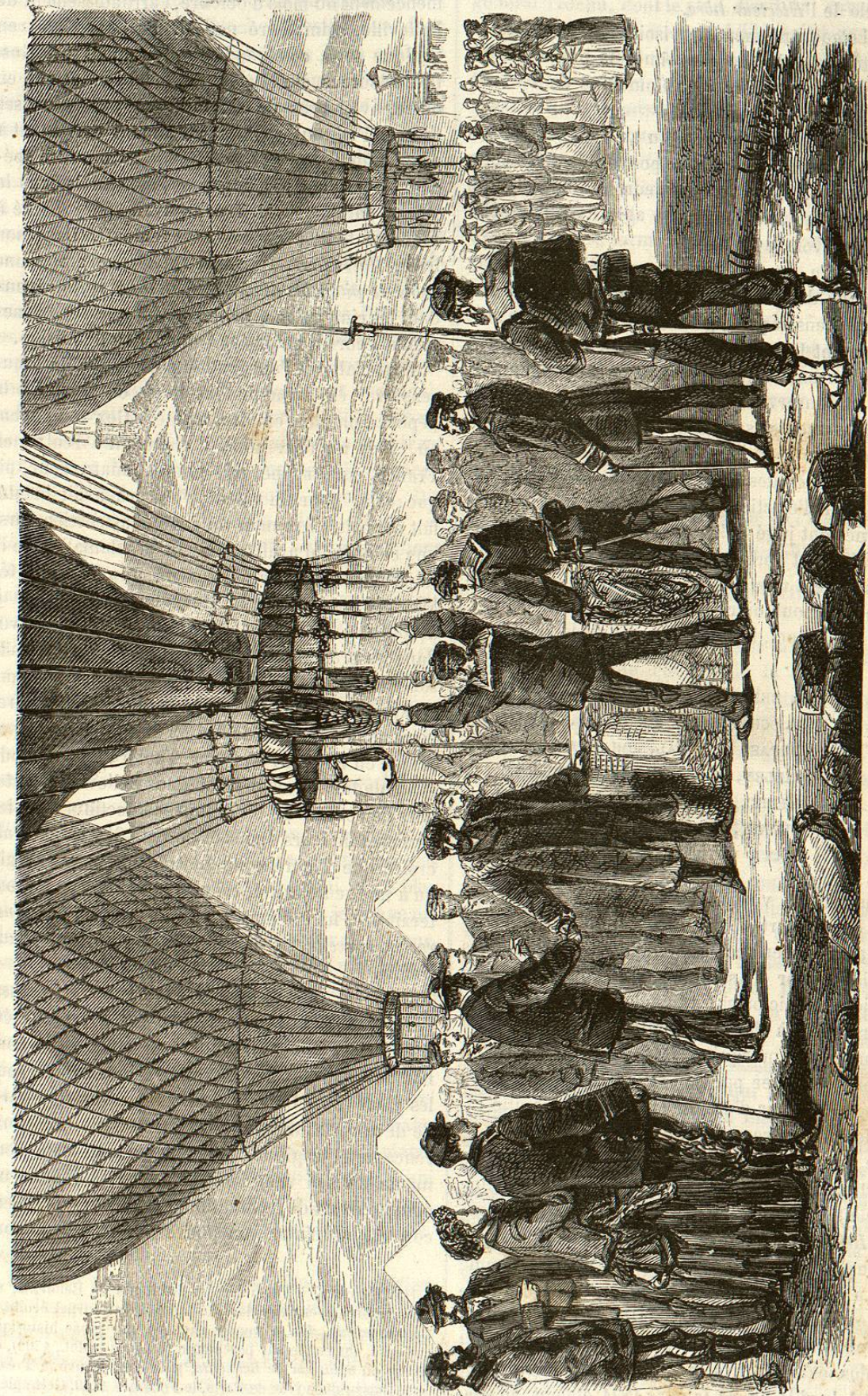
Il est arrêté que les résolutions ci-dessus seront portées par voie d'affichage à la connaissance de la population de Paris, et seront en même temps notifiées au gouvernement provisoire par une commission composée de vingt délégués choisis dans les arrondissements de Paris.

Il est encore arrêté par l'assemblée que chaque citoyen devra veiller en armes au maintien des affiches.

Les délégués se sont présentés à l'Hôtel de ville. Reçus par le citoyen Jules Ferry, représentant le gouvernement provisoire, ils lui ont donné lecture des résolutions prises, et l'ont interpellé sur les trois points suivants :

I. Le gouvernement provisoire a-t-il ou non l'intention de traiter avec la Prusse, ainsi que l'indiquent et la circulaire de J. Favre du 19 septembre et un article de *l'Électeur libre* du 21, portant pour titre *l'Armistice*.

A cette question, le citoyen Ferry a donné, tant en son nom qu'en celui du gouvernement, sa parole d'honneur que le gouvernement ne traiterait à aucun prix avec la Prusse, et qu'à la seule énergie de Paris serait confiée la mission de sauver la patrie et la République. — Le citoyen Ferry a



PARIS PENDANT LE SIÈGE. — Départ de M. Gambetta, dans l'aérostat *l'Armand-Barbes*.

ajouté que le gouvernement désavouait absolument l'article de l'*Électeur libre*.

II. Le gouvernement provisoire accédera-t-il à la volonté populaire de supprimer la préfecture de police et de remettre à la Commune de Paris le soin d'organiser la police?

Le citoyen Ferry a répondu qu'il ne pensait pas que le gouvernement eût le pouvoir de faire cette suppression, mais que d'ailleurs la municipalité de Paris une fois constituée agirait comme elle croirait devoir le faire.

III. Enfin, en ce qui concerne l'élection de la Commune de Paris, le citoyen Ferry a répondu qu'il ne pensait pas que les élections pussent être faites avant le 28. Quant au nombre de membres qui la devront composer, il pourra être augmenté; mais en conservant la répartition égale entre les arrondissements, sans tenir compte de la proportionnalité de leurs habitants.

En présence des observations du citoyen Ferry, relatives à l'élection de la Commune de Paris, les délégués ont jugé qu'ils pouvaient lui concéder ce point, surtout après la réponse si nette, si précise qu'ils avaient reçue quant à l'intention du gouvernement de poursuivre la guerre à outrance.

En foi de quoi, les délégués ont signé le présent procès verbal.

MM. BESLAY, CAMÉLINAT, CH.-L. CHASSIN, E. CHATELAIN, A. CLARIS, CORNU, E. DUPAS, E. DUVAL, JOHANNARD, P. LANJALLEY, G. LEFRANÇAIS, LONGUET, L. MICHEL, MOLLIN, G. PAGNERRE, J.-B. PERRIN, G. RANVIER, E. ROY, TOUSSAINT, VERTUT.

Nous avons vu, au lendemain de la publication du rapport de M. Favre, que le décret de M. Gambetta, en reculant indéfiniment la date des élections pour l'Assemblée constituante et des élections municipales, répondait par une fin de non-recevoir à des réclamations pareilles qui se renouvelaient presque chaque jour. M. Gambetta semblait accepter par là l'espèce de lutte qui ne pouvait manquer d'éclater entre la démocratie radicale et le gouvernement de l'Hôtel de ville.

Le foyer du mécontentement, c'était alors ce quartier de Paris que la bourgeoisie parisienne appelait avec un certain effroi et une certaine colère *Belleville*. A vrai dire, Belleville n'est pas plus qu'un autre lieu de Paris l'endroit factieux, comme on l'a dit, le Mont-Aventin où se cantonne habituellement l'émeute. C'est plutôt la partie de Ménilmontant, qui confine à Belleville, qui paraîtrait la plus exaltée. Les bataillons qui attaquaient l'Hôtel de ville au 22 janvier 1871 étaient, au surplus, des bataillons de Montrouge; ceux qui commencèrent la résistance à la veille du 18 mars

étaient des bataillons de Montmartre (1). Au commencement du mois d'octobre, l'arrondissement de Belleville, administré par M. Bruleret, était en quelque sorte commandé militairement par Gustave Flourens, élu chef du 63<sup>e</sup> bataillon, et qui, en outre, avait près de six mille citoyens sous ses ordres. Flourens, belliqueux, aimant naïvement à commander, avait réclamé pour lui un titre spécial. Ne voulant pas nommer de colonels dans la garde nationale, M. Trochu avait alors donné à Flourens le titre de major de rempart. Dans son livre, *Paris livré*, Flourens appelle ce grade une *vaine et pitoyable dénomination*. Il en porta cependant les cinq galons, même après que les événements l'eurent contraint à donner sa démission.

Tout d'abord, l'abnégation patriotique de Flourens avait été digne de tout éloge. Condamné à la déportation par l'empire, arrêté à Gex au moment où, sous un faux nom, il cherchait à rentrer en France, emprisonné, pris pour un maraudeur, pis que cela, pour un voleur, Flourens avait bientôt fait connaître son nom au juge d'instruction, lorsque celui-ci lui avait appris la proclamation de la République à Paris. Adressant une dépêche télégraphique à M. Henri Rochefort, Flourens était accouru. A la tête de ses bataillons, on l'avait vu, dans les premiers jours du siège, étouffant sous le sable l'incendie de pétrole allumé par accident aux Buttes-Chaumont. Il avait, un des premiers, recommandé la concorde, l'oubli de toute rivalité politique en face de l'étranger. Tout à l'armement de son bataillon, il avait établi dans Belleville des ateliers de couture où les femmes confectionnaient les vareuses de leurs époux et de leurs fils. On pouvait croire que Flourens ne mettrait plus son énergie qu'à une seule cause, celle de la défense, et n'écouterait pas, lui qui portait un jour un toast à la *génération nouvelle*, les rancunes des politiques d'autrefois.

Mais ce qui distinguait Flourens, c'était aussi l'impatience. Dès que ses bataillons furent armés, il voulut les lancer en avant. « Le sang, dit-il, nous bouillait dans les veines, la terre nous brûlait sous les pieds (2). » D'instinct, il comprenait que Paris ne devait pas être passif, mais actif dans une occurrence aussi tragique. Seulement le bouillonnement même de son sang l'empêchait de se rendre un compte exact de la situation. Rien n'était perdu encore et, jusqu'alors, on pouvait croire que le gou-

(1) Je trouve, à l'honneur des habitants de Belleville, un renseignement curieux dans le tome X du journal érudit *le Collecteur*. On a vendu naguère une pièce historique curieuse, imprimée sur parchemin (3 pages in-fol., 1790), en faveur du bataillon de Belleville, pour avoir sauvé le Trésor et la Caisse de la ville de Paris, le 3 octobre 1789. Cette pièce porte les signatures autographes de Bailly, maire de Paris de Dejoly, etc. Elle a été vendue 25 francs.

(2) *Paris livré*, page 108.

verneur de Paris ne se souciait point de livrer un combat avec la garde nationale, ne voulant utiliser cette force qu'à coups sûrs et après qu'elle serait suffisamment exercée. M. Trochu n'avait-il pas, dans une réunion de députés, quelques jours avant le 4 septembre, déclaré que toute armée de secours lui manquant, il ne comptait plus que sur la garde nationale?

Flourens, ne voulant pas attendre, était décidé à sommer le gouvernement d'agir. Dans la soirée du 4 octobre, il fut décidé, entre ses officiers et lui, que les cinq bataillons iraient en armes, réclamer au gouvernement les dix mille chassepots laissés inutiles dans les magasins de l'État, la levée en masse, la sortie immédiate contre les Prussiens en nombre suffisant pour vaincre, les élections municipales, le réquisitionnement et le rationnement de toutes les subsistances. Flourens avait averti lui-même, le matin, le gouvernement, qu'il se présenterait ainsi devant lui. Les bataillons se rangèrent sur la place de Grève, tandis que les officiers montaient à l'Hôtel de ville où Trochu, Gambetta, Dorian, Garnier-Pagès, Pelletan, Jules Ferry et Étienne Arago les attendaient. Aux réclamations de Flourens, M. Dorian répondit, en homme de science pratique, que les chassepots mis en réserve étaient destinés aux soldats ou à la mobile, et devaient remplacer les armes qui se perdent ou se brisent; que pour en fabriquer d'autres, il fallait de l'acier, et qu'on n'avait plus d'acier; que pour appuyer des sorties il fallait des canons, et qu'on en fabriquait; puis le général Trochu appelant Flourens: *Monsieur le major*, lui reprocha paternellement, — l'expression est de Flourens, — d'avoir abandonné le rempart. Flourens répondit en donnant sa démission et ses officiers, parmi lesquels était M. Cyrille, la donnèrent après lui. « Eh bien alors, moi aussi, répond M. Trochu, je donne ma démission. » Gambetta essaie de prouver que l'ajournement des élections municipales était une mesure rendue nécessaire par l'état de siège. Flourens maintenait sa démission. « Si le sang coule ce soir dans Paris, s'écria M. Jules Ferry, on dira que c'est vous qui l'avez fait couler? » N'écoulant rien, pâle, résolu, Flourens sortit froidement de l'Hôtel de ville, et quand il parut, l'épée nue à la main, devant ses bataillons dont la musique, sur la place, jouait la *Marseillaise*, une acclamation retentit qui arracha ce mot à Millière, présent à cette journée: « Allons, foule, applaudis, fais un roi de Paris, donne-toi un dictateur! »

Flourens raconte qu'il emporta de son entretien avec les gouvernants de l'Hôtel de ville, cette persuasion « qu'il faudrait, pour sauver Paris, en venir aux mains avec ces gens-là. » La manifestation du 5 n'eût d'ailleurs aucun effet sur la population, qui n'était pas encore exacerbée et croyait fermement

à un homme, ce qui était un tort, mais à une idée généreuse, ce qui était juste. L'homme, c'était le général Trochu, dont le plan, disait-on, devait certainement sauver la France. L'idée, c'est que toute discorde était criminelle devant l'ennemi. La confiance dans le chef fut ébranlée avant la fin du siège, mais la soumission à l'idée de concorde anima jusqu'à la fin les cœurs des citoyens. Comme pour répondre à la manifestation de Flourens et de ses soldats, M. Gambetta faisait afficher d'ailleurs dès le lendemain, cette courte et rassurante dépêche qui, malgré sa forme, produisit une vive et favorable impression:

« La province se lève et se met en mouvement.

« Les départements s'organisent.

« Tous les hommes valides accourent au cri de : Ni un pouce de terrain, ni une pierre de nos forteresses, sus à l'ennemi, guerre à outrance.

« Signé : GLAIS-BIZOIN.

« Pour copie conforme :

« Le ministre de l'intérieur,

« LÉON GAMBETTA.

« Paris, midi et demi, 6 octobre 1870 (1). »

Cette dépêche montrait à Paris la province sous un jour favorable éloigné de la réalité. Nous aurons à décrire plus tard le désarroi ou plutôt l'inaction qui régnait alors en France, grâce à l'administration sénile de la délégation de Tours. Le gouvernement de Paris résolut d'adjoindre à MM. Crémieux, Glais-Bizoin et à l'amiral Fouchon un élément de patriotisme plus viril, et M. Gambetta monta dans le panier du ballon *Armand-Barbès*, disant en souriant: « C'est peut-être mon avant-dernier panier! » Il partit, laissant Paris au moment d'une crise intérieure que son patriotisme eût pu calmer; et certains de ses adversaires, entre autres Delescluze, ne virent dans ce départ que ce qu'ils appelaient une échappatoire du *fin Génois*. La vérité est que, malgré les nouvelles rassurantes données par la délégation de Tours qui parlait de deux armées de 80,000 hommes en marche sur Paris, de la situation excellente de Bazaine à Metz, du magnifique équipement de nos soldats et des ressources de notre artillerie, il était temps qu'un homme vigoureux et jeune donnât à la défense nationale en province une impulsion qu'elle n'avait pas. Il faut regretter que M. Gambetta n'ait

(1) Le *Journal officiel* contenait, en même temps, une note relative à ces manifestations, qui ont le tort grave « de donner à la cité parisienne des apparences de sédition aussi contraires à la réalité que favorables aux desseins de l'ennemi, et il ajoutait nettement que de telles manifestations ne devaient plus avoir lieu.